

chasseurs. 170 dragons les ont rencontrés dans la prairie, et on leur a interdit la chasse passé le tour d'automne, à moins qu'ils ne s'établissent sur le territoire américain. C'est ce que nos Bois Brûlés ont l'air de vouloir faire en allant s'établir à Pembina; ils ont signé ou signent en ce moment une pétition au Congrès pour demander le droit de chasse et à être protégés, assistés, etc., à Pembina. Cette espèce d'hommes ne veut point cultiver la terre ni faire de l'étoffe, (ce que fait le reste de la population), de sorte qu'ils sont pauvres en tout genre.

Je remercie Votre Grandeur de tout le trouble qu'elle s'est donné pour me procurer des missionnaires. Il faut pourtant qu'elle ne s'en tienne pas là, il faut tâcher que d'autres Pères viennent l'année prochaine, probablement par la rivière Saint-Pierre : ce qui sera moins dispendieux. En hiver je pourrai parler plus sûrement de cette voie. La caravane sera de retour. La cavalerie, dont j'ai parlé plus haut, avait pour but de prendre les meurtriers sioux de l'année dernière et elle les tenait : six. Cela suffira pour faire tenir tranquilles ces nations qui rendaient le voyage dangereux.

Nos Soeurs voudraient elles aussi avoir des Soeurs toutes faites; je ne sais si elles réussiront. Je ne suis pas beaucoup pour l'envoi de postulantes qui ne sont pas sûres, peu instruites, comme l'est, dit-on, une de celles qui viennent d'arriver. Il faut ici des prêtres et des soeurs capables de travailler en arrivant. Mais encore, dans la disette faut-il être bien content de ce qui arrive.

M. Belcourt descendra peut-être l'année prochaine, s'il est remplacé par d'autres. M. Cazeau le revendique. J'aimerais mieux des Pères. M. Thibault parle aussi de partir. Ces deux anciens dans le pays sont précieux pour leur connaissance des langues. M. Thibault me demandait deux prêtres la dernière fois qu'il m'a écrit. M. Laffèche en demande un. Il faudra un remplaçant de M. Belcourt dans ses vastes missions. Il y a beaucoup à faire et peu de fait; les sauvages de ces parages se rendent difficilement.

Je vous ai prié d'accepter le titre de mon Grand Vicaire. Je vous communique mes pouvoirs, qui sont étendus autant qu'il faut pour tous les besoins des âmes; ils pourront être exercés par des prêtres qui travailleront dans mon vicariat et qui auront droit de subdéléguer.

Je laisse aussi entre vos mains quelques lignes par lesquelles je crée mes Grands Vicaires Messieurs Phelan et Power. Je ratifie ce que je fis alors et les autorise à exercer mes pouvoirs, en faveur de mes ouailles. Ils pourront les subdéléguer aux prêtres qui mettront le pied sur mon terrain. Monseigneur de Sydime a pensé que ce que j'ai fait ne valait pas, vu que je n'étais pas encore nommé. Je n'ai pas le temps de faire les choses plus en forme.

Priez pour moi, Monseigneur, et croyez-moi respectueusement de
Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev., de Juliopolis.